

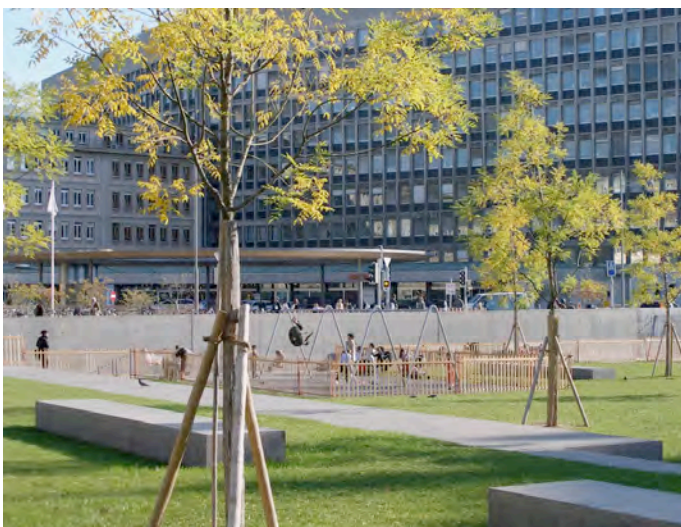
**Parc des Chaumettes****Contexte**

Le terrain sur lequel se trouve le « Parc des Chaumettes » a été classé « Zone de verdure » en 1985, suite à une étude montrant le manque d'espace vert dans le quartier. Mais il a été utilisé au stationnement du personnel de l'hôpital.

Après maintes discussions et manifestations, un aménagement temporaire voit le jour en 2004, permettant ainsi d'offrir un premier espace public avant l'ouverture des travaux.

Les habitants et les associations sont très satisfaits de la réalisation du parc des Chaumettes.

12 juin 2009 : Inauguration officielle en présence de M. Rémy Pagani, maire de la Ville de Genève

**Illustrations**

## Réalisés

Le chantier de l'aménagement du parc a débuté en novembre 2005. Il concernait la partie supérieure du parc (anciennement parking provisoire de l'hôpital), entre le boulevard de la Cluse et l'ancienne rue Sautter qui a été remblayée à la hauteur de l'entrée de l'hôpital.

Cette 1<sup>ère</sup> partie terminée, l'ouverture au public a eu lieu en mars 2007.

12 juin 2009 : Inauguration officielle en présence de M. Rémy Pagani, maire de la Ville de Genève

## Propositions - demandes

Différentes remarques ont déjà été faites par les habitants, dont il faudra tenir compte pour aboutir au « Parc de nos rêves ». Les demandes suivantes synthétisent leurs préoccupations :

1. Réduire l'impact des murs en béton : végétalisation, trompe-l'œil, hublots, mur de grimpe, etc.
2. Améliorer impérativement l'accès au parc aux personnes à mobilité réduite
3. Réfléchir à des espaces de jeux originaux avec l'école et les habitants
4. Inclure les Chaumettes dans la liste des lieux interdits aux chiens.
5. Planter des haies vives d'espèces indigènes et créer un obstacle léger entre le parc et la rue Lombard pour la sécurité des enfants

## Remarque

### Rue Micheli-du-Crest

Mettre en place comme prévu dans le projet la zone de rencontre de Micheli-du-Crest. Il n'y a plus de passages d'ambulances !

